

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur FONTEYNE Maxime demeurant Avenue des Jonquilles 12 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue des Jonquilles, 12 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°351P.

La demande consiste à l'isolation et à la rénovation de la toiture et des pignons de toiture, les tuiles existantes seront remplacées par des tuiles gris anthracite et le bardage vertical brun foncé sera remplacé par un bardage horizontal "vert thé".

2 nouveaux vélux seront installés au niveau du versant avant, et deux autres supplémentaires au niveau du versant arrière.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Les écarts au permis d'urbanisation sont les suivants :

- Choix des couleurs des pignons de toiture,
- Ouvertures supplémentaires de baies en toiture.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 octobre 2024 au 5 novembre 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 10 octobre 2024